

Viticulture

Bilan année 2022

PACA

n°24

13 décembre 2022



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteur

Florine THEVENOT

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence-Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Présentation du réseau

- [Carte](#) : localisation des parcelles observées

Pression biotique

- [Bilan sanitaire 2022](#)

Facteurs de risque

- [Bilan climatique](#)
- [Phénologie](#)

Bilan par bioagresseur

- [Excoriose](#)
- [Oïdium](#)
- [Mildiou](#)
- [Black-rot](#)
- [Vers de la grappe](#)
- [Pyrale du Daphné](#)
- [Adventices](#)

Information



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact

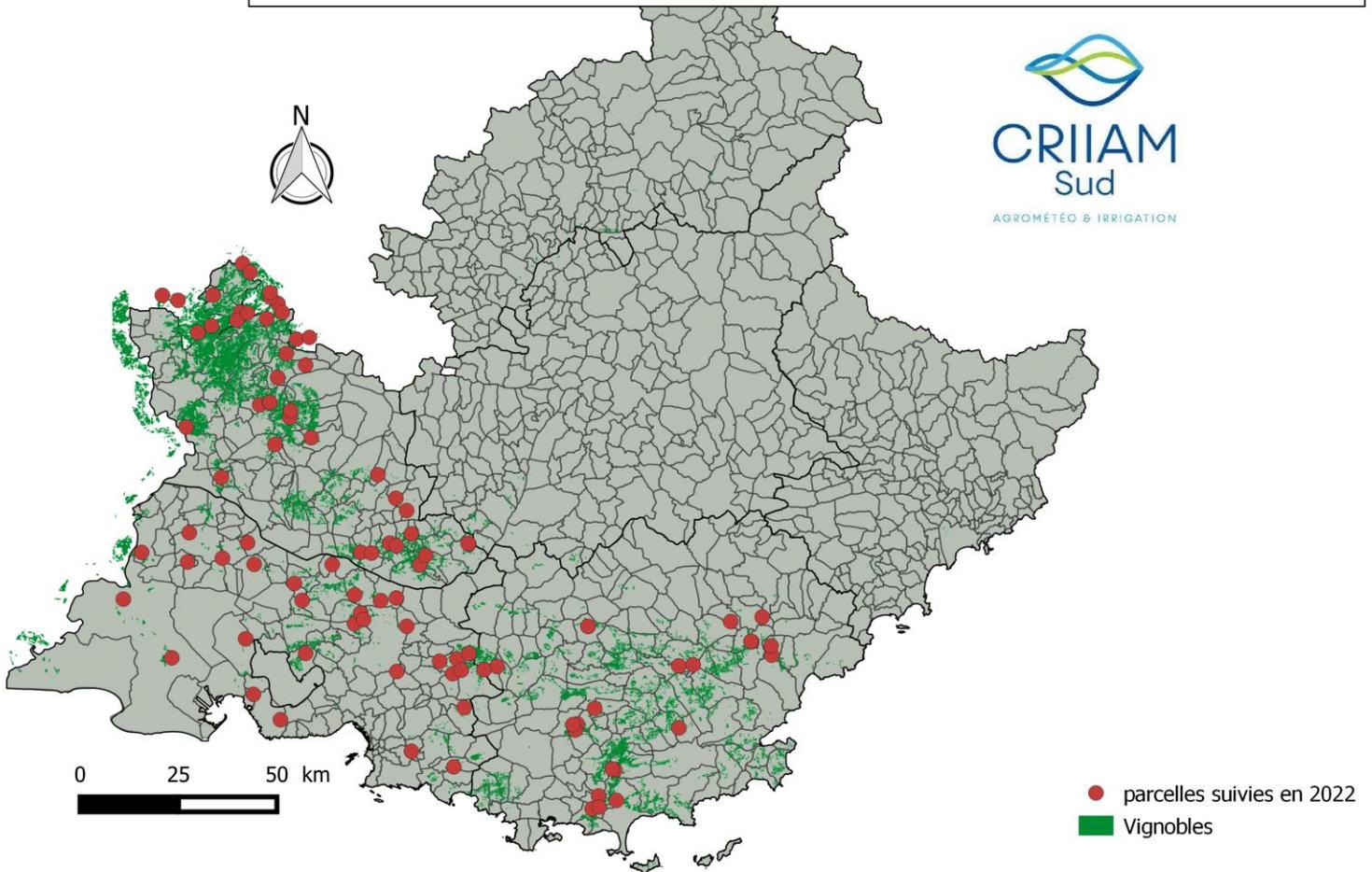


Tous les BSV
PACA

159 parcelles fixes observées en 2022, réparties sur trois territoires :

- 42 parcelles dans le Var
- 38 parcelles dans les Bouches du Rhône
- 79 parcelles dans le Vaucluse/sud Drôme

Parcelles du réseau d'épidémiosurveillance 2022



Bilan sanitaire (2019 à 2022)

Bioagresseur	Pression 2022	Pression 2021	Pression 2020	Pression 2019
Excoriose	Faible	Faible	Faible	Faible
Oïdium	Moyenne, ponctuellement forte	Moyenne, ponctuellement forte	Moyenne ponctuellement forte	Faible ponctuellement moyenne
Mildiou	Faible à très faible	Faible à moyenne, forte dans le Var au printemps.	Moyenne à forte	Très faible
Black-rot	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle	Faible à nulle
Vers de la grappe	Faible à localement forte	Faible à localement forte	Faible à moyenne localement forte	Faible à moyenne localement

Les fréquences et intensités des bioagresseurs sont détaillées dans la partie « [bilan par bioagresseur](#) »

FACTEURS DE RISQUES

Bilan climatique

[Accès aux graphiques climatiques](#)

Octobre 2021 – mars 2022

L'automne est à l'équilibre en précipitations sur la période octobre – décembre. Le dernier trimestre présente un bilan thermique plutôt en déficit qui peut varier selon les secteurs. Le mois de novembre est marqué par des températures minimales plutôt basses, avec un déficit pouvant aller jusqu'à -3°C.

Le premier trimestre 2022 est exceptionnellement sec avec un déficit de l'ordre de 70 % sur la plupart des secteurs. Le mois de janvier est marqué par un épisode de froid durant la deuxième décennie avec localement un record de fraîcheur. Les températures du mois de février sont excédentaires de 1 à 2,1°C, celles du mois de mars sont proches des normales.

Au 19 mars, la somme des températures base 5°C à partir du 1er janvier indique que 2022 présente un retard d'une dizaine de jours sur 2021 et une semaine de retard par rapport à 2019.

Avril-mai

La pluviométrie de ces deux mois est très déficitaire. A la fin mai, nous avons un déficit pluviométrique depuis le début de l'année très remarquable. Sur 151 années à Avignon, on constate seulement 2 années ayant recueilli moins de pluies que 2022 (sur la période janvier-fin mai). Le mois d'avril est marqué par des températures très fraîches en début de mois (localement nouveau record de fraîcheur), avec de fortes gelées entre les 3 et 6 avril mais qui n'ont heureusement pas occasionné de dégâts compte-tenu du débourrement plus tardif qu'en 2021.

La deuxième décennie du mois d'avril est au contraire, très douce avec des excédents pouvant atteindre 4/5°C selon les secteurs pour les températures maximales. Les températures moyennes du mois s'équilibrent restant proches des normales.

Le mois de mai est marqué par des records de douceur avec 5 à 10 jours de fortes chaleurs (températures maximales supérieures ou égales à 30°C), la normale étant de 1 à 3 jours.

[Cartes](#) par département des températures minimales sous abri enregistrées entre le 3 et 6 avril.

Juin-juillet

A la fin juillet, le déficit pluviométrique est très important. Sur la plupart des secteurs, nous observons un déficit de 50 à 75 % depuis le début de l'année.

Sur les deux mois, les températures restent très excédentaires. Plusieurs records de chaleur sont battus.

A signaler la présence localisée de grêle le 5 juin (Châteauneuf du Pape, Sorgues...), le 23 juin (Bédoin...) ou le 24 juin (Nord Vaucluse, Sud Drôme, Ventoux...), causant des pertes de récoltes.

Dégât de grêle sur grappes et feuilles le 24 juin

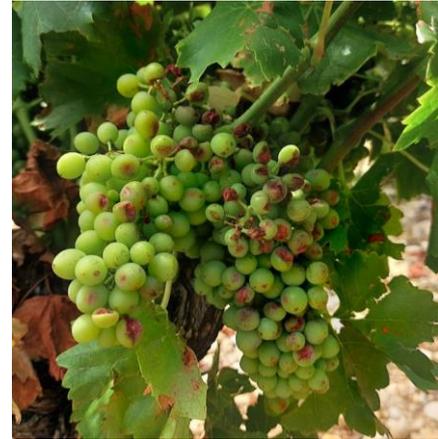


Photo CA84

Août-septembre

La pluviométrie de ces deux mois est géographiquement hétérogène, compte tenu du caractère souvent orageux des précipitations. Sur certains secteurs, le mois d'août est conforme aux normales, avec des excédents sur d'autres secteurs. Le mois de septembre reste déficitaire pour une grande partie du territoire. Seul le mois d'août 2003 a été plus chaud que cette année. Les températures moyennes présentent des excédents de 2 à 3°C.

Septembre présente un début de mois anormalement chaud avec des excédents de 2 à 3°C pour les maximales et moyennes. La troisième décennie a été plus fraîche avec un déficit de 0,5 à 1,5°C. Le bilan thermique mensuel reste toutefois excédentaire.

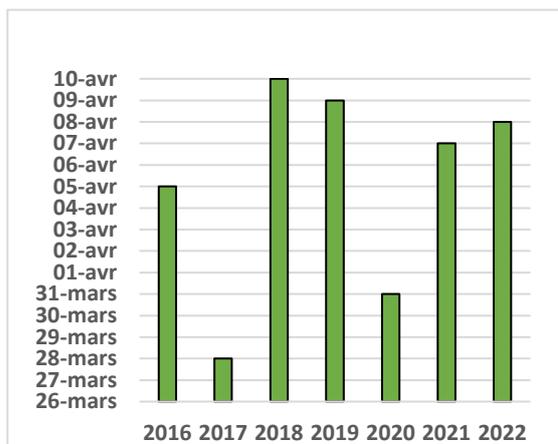
Phénologie : cépage Grenache

Suite à la fraîcheur du mois de mars et la 1^{ère} quinzaine d'avril, le débourrement est observé fin mars en secteurs très précoces soit 7 jours de retard par rapport à 2021. Ce retard explique l'absence ou le peu de dommage du gel de début avril sur les vignes en secteurs tardifs.

A partir de la 2^{ème} décade du mois d'avril, les températures repartent à la hausse et la pousse redevient active. Jusqu'à la récolte, l'avance d'une dizaine de jours par rapport à 2021 est maintenue. Toutefois, ce constat avant tout phénologique. La récolte est un bilan entre état sanitaire, maturité technologique (sucré-acidité) et phénologique (tanins, couleur), ces dernières notions n'apparaissent pas ici.

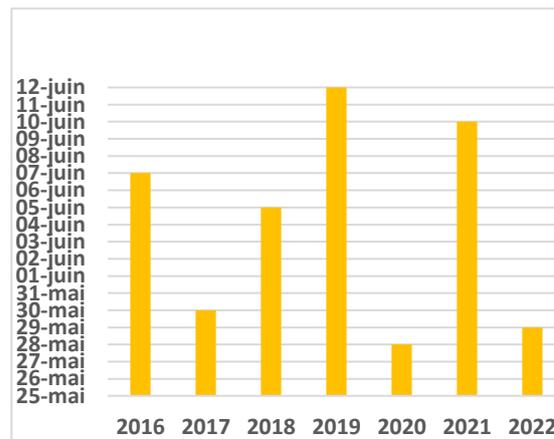
[Carte de précocité](#)

Dates de débourrement en secteur médian (années 2016 à 2022)



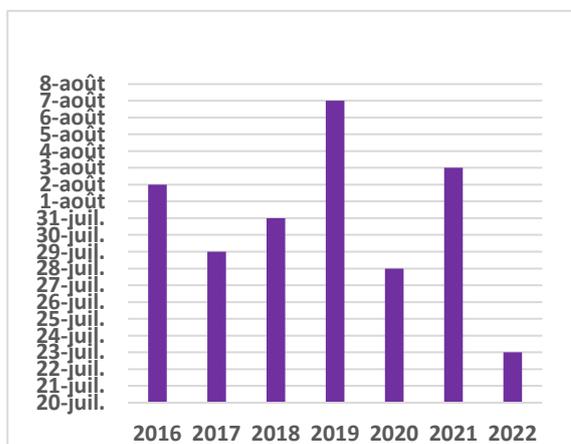
Le débourrement en secteur médian est voisin de 2019 et 2021, en retard de 8 jours sur 2020.

Dates de pleine floraison en secteur médian (années 2016 à 2022)



Au stade pleine floraison en secteur médian, 2022 est une des années les plus précoces depuis 2016, en avance de 12 jours sur 2021.

Dates de début véraison en secteur médian (années 2016 à 2022)



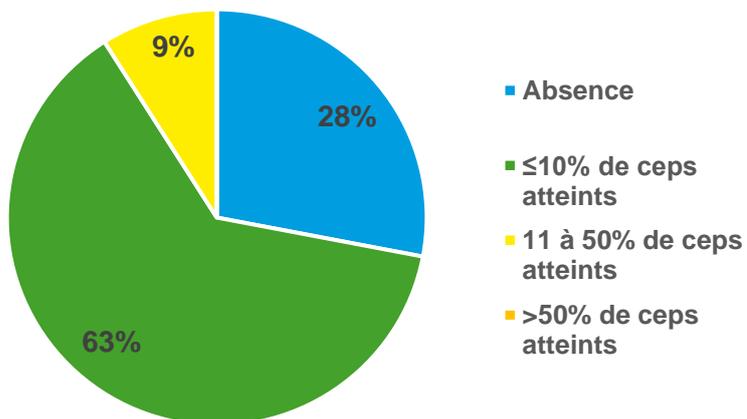
Au stade début véraison en secteur médian, 2022 est l'année la plus précoce depuis 2016, en avance de 11 jours sur 2021.

Excoriose

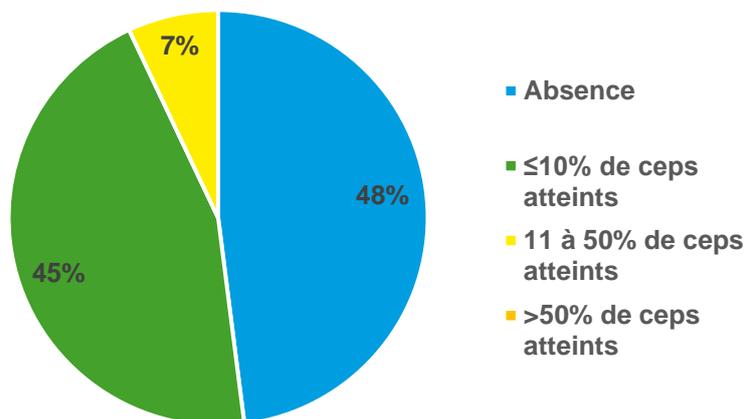
Sur 164 parcelles observées au printemps, 91 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10 % d'attaque. En 2021, 93 % des 162 parcelles observées ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.



Fréquence d'attaque en 2022



Fréquence d'attaque en 2021



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

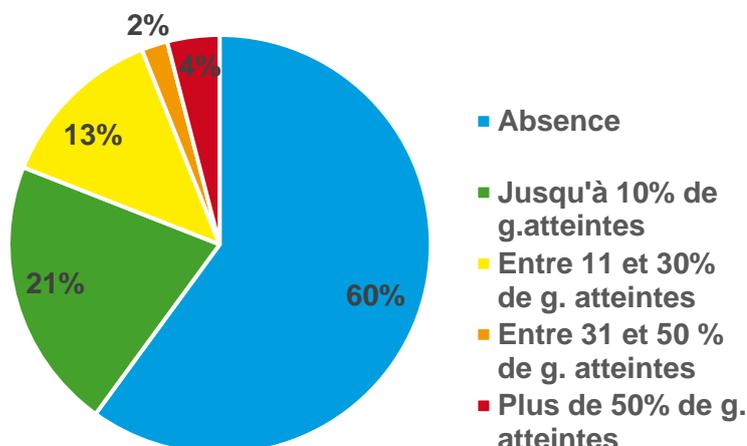
Parcelles natures : sur 12 parcelles observées aucune ne dépassent le seuil de nuisibilité.

Oïdium

Sur 151 parcelles observées du stade « fermeture de la grappe » au stade « début véraison », 81 % des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10 % de grappes (g) atteintes. En 2021, 85 % ne dépassaient pas le seuil de nuisibilité.



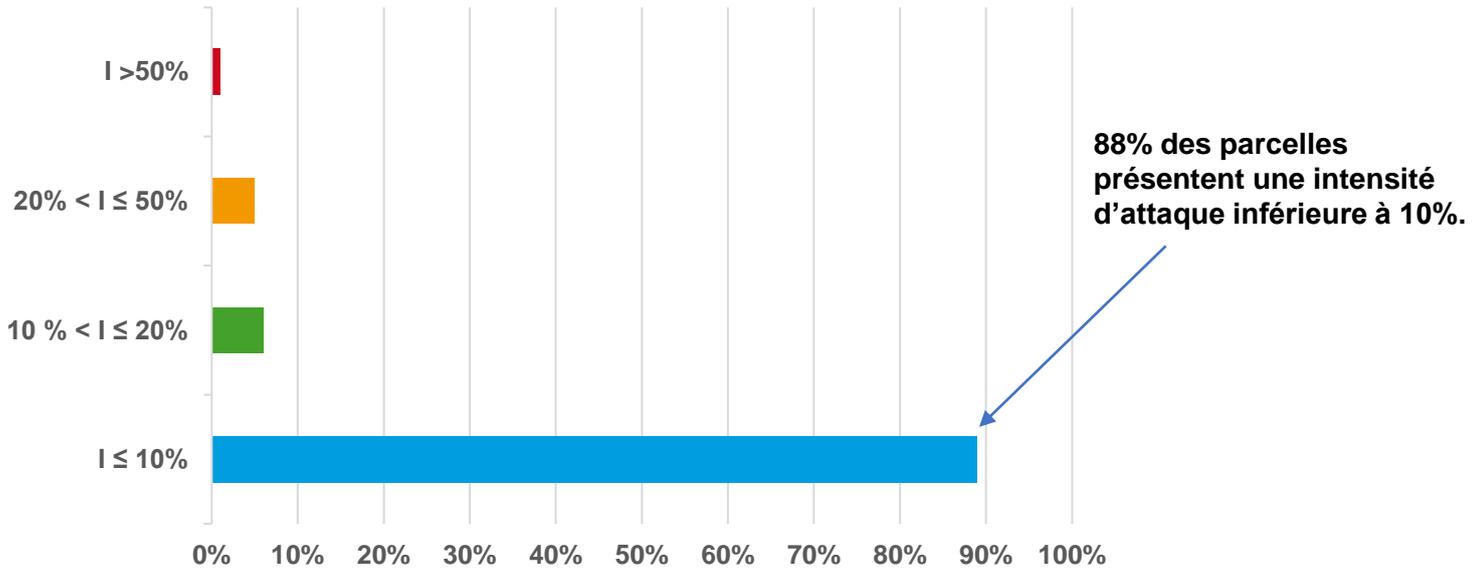
Fréquence d'attaque sur grappes



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Parcelles natures : sur 20 parcelles observées 7 parcelles dépassent le seuil de nuisibilité.

Intensité (I) d'attaque de l'oïdium sur grappes



MILDIU



Modèle Milstop : les contaminations détectées cette année par ce modèle étaient de niveau faible à moyen, très ponctuellement fort.

Territoire Provence

Les premiers foyers primaires sont observés sur secteurs très précoces le 07 mai à Ramatuelle. De nouveaux foyers primaires apparaissent le 09 mai à Grimaud puis le 10 mai à La Crau.

Fin mai, de nouveaux foyers primaires et des repiquages sont observés sur tous les secteurs suite à des pluies localisées et/ou des rosées matinales. Les premiers symptômes sur inflorescences sont observés le 17 mai. La sécheresse estivale a permis de stopper la progression de la maladie.

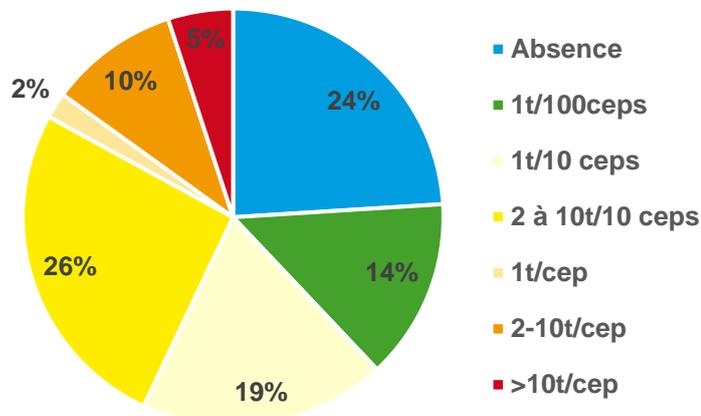
Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
21 et 24 avril	Faible à moyen
05 mai très localisée / 07 au 09 mai	Faible à moyen
03 au 05 juin très localisée	-
21 au 24 juin et 28 juin	Très faible à moyen

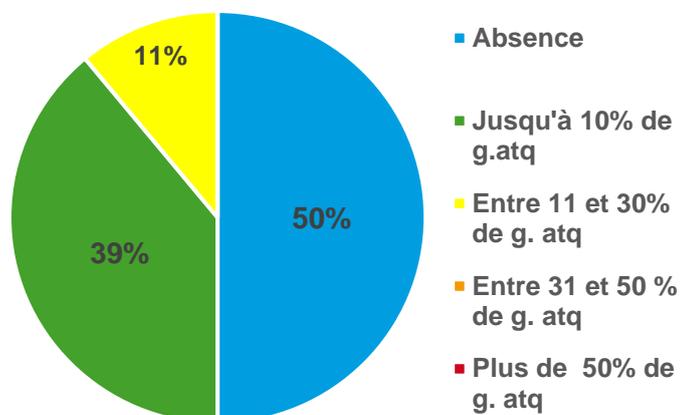
Territoire Provence: mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 42 parcelles observées, 24 % des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles, 50 % ne présentent pas de symptôme sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles natures : Sur les 3 parcelles observées, 2 présentent des symptômes sur feuilles (moins de 1 t pour 10 ceps). Aucun symptôme sur grappe est observé sur les 3 parcelles.

Territoire Coteaux/Aix en Provence

Les premiers foyers primaires sont observés le 09 mai en secteur très précoce à Arles suite à l'épisode pluvieux du 20-23 avril. Le 24 mai de nouveaux foyers primaires et des repiquages sur feuilles sont observés sur tous les secteurs. Les premiers symptômes sur grappes sont observés fin mai. La maladie se stabilise grâce à la quasi absence de pluie.

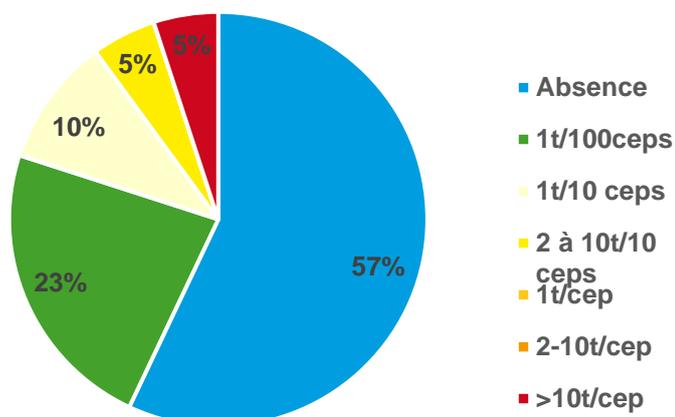
Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
21 et 24 avril	Faible à moyen
5 au 11 mai	Faible à moyen
26 mai localisée Ste Victoire	Faible
03/06 juin localisée	Faible
04 juillet	Faible
29 juillet	Faible

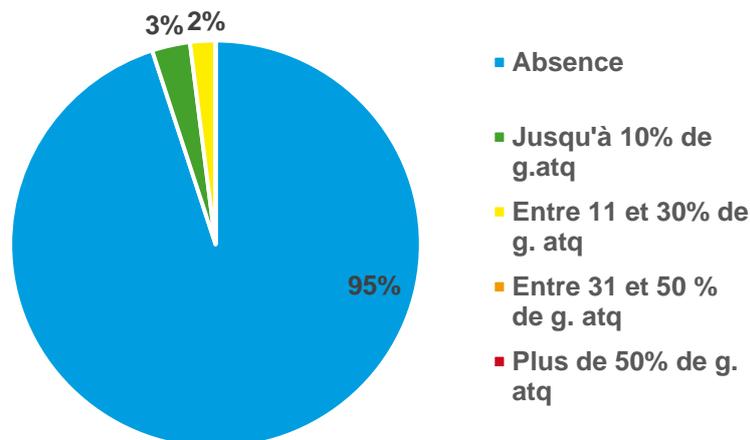
Territoire Coteaux / Aix en Provence: mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 39 parcelles observées, 57 % des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles, 95 % ne présentent pas de symptôme sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles natures : Sur 5 parcelles observées, 3 présentent des taches sur feuilles dont une avec plus de 10 taches par cep. Deux parcelles présentent des symptômes sur grappes dont une avec plus de 50 % de grappes attaquées .

Territoire Côtes du Rhône/vallée du Rhône et sud Drôme

Suite à l'épisode pluvieux du 20 au 23 avril, les premiers foyers primaires sont observés le 5 mai en secteur précoce (Châteauneuf du Pape), le 09 mai en secteur médian (Suze la Rousse) et tardif (St Pantaléon les Vignes). De nouveaux foyers primaires et des repiquages sur feuilles et grappes sont observés fin mai.

Très localement, début juillet, des attaques sur feuilles sont observées suite aux pluies de fin juin et aux rosées matinales. Les fortes chaleurs et la sécheresse n'ont pas été favorables à la maladie, le risque est d'ailleurs resté dans l'ensemble faible à moyen. Cette année, globalement, peu de parcelles ont présenté de dégâts notables sur grappe liés au mildiou. Toutefois, localement et même sur certaines parcelles, une forte attaque de mildiou mosaïque a été constaté en fin de saison causant une défoliation précoce à la sortie des vendanges (Suze la Rousse notamment).

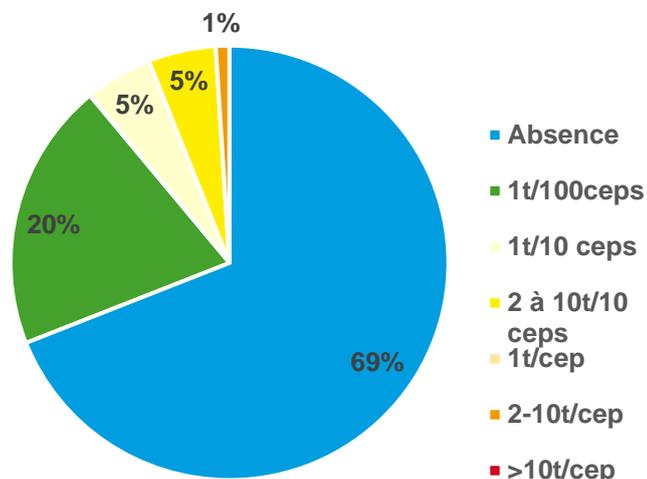
Analyse du risque

Contaminations	Niveau modèle Milstop
21 et 23 avril	Faible à moyen
04 au 08 mai	Moyen à fort
03 au 06 juin localisée	Faible à moyen
21 au 24 juin	Moyen
25 au 30 juin localisée	Très faible
04 juillet	Très faible

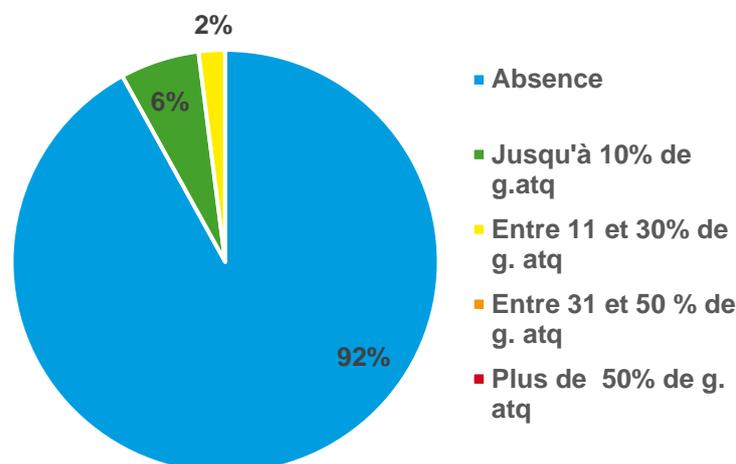
Territoire Côtes du Rhône / Vallée du Rhône et Sud Drôme : mildiou (suite)

Observations

Mildiou sur feuilles : fréquence d'attaque



Mildiou sur grappes : fréquence d'attaque



Les % dans les graphiques représentent le % de parcelles observées présentant le critère indiqué dans la légende.

Sur 84 parcelles observées, 69 % des parcelles ne présentent pas de tache (t) sur feuilles, 92 % ne présentent pas de symptôme sur grappes (grappes attaquées (g. atq)).

Parcelles natures : sur 12 parcelles observées, six parcelles ont des symptômes sur feuilles dont une avec plus de 10 t/cep. 4 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

Black-rot

Observations

Premiers symptômes observés sur feuilles le 10 mai (issus des pluies du 21 au 23 avril), le 23 mai sur grappes.



Territoire Provence

Sur 40 parcelles observées, 2 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, aucune sur grappe.

Parcelles natures : sur 3 parcelles natures, une parcelle présente des symptômes sur feuilles. Aucune sur grappe.

Territoire Coteaux / Aix en Provence

Sur 38 parcelles observées, 3 parcelles présentent des symptômes sur feuilles dont une avec des symptômes sur grappes.

Parcelles natures : sur 5 parcelles natures, une parcelle présente des symptômes sur feuilles. Aucune sur grappe.

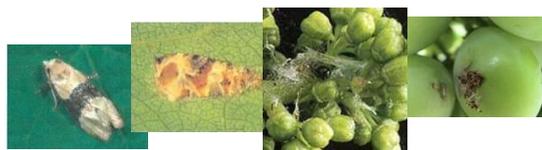
Territoire Côtes du Rhône / Vallée du Rhône et Sud Drôme

Sur 79 parcelles observées, 13 parcelles présentent des symptômes sur feuilles, 4 parcelles des symptômes sur grappes. Comme pour le mildiou, l'année a été défavorable au Black rot. Aucun dégât notable sur grappe, même en secteur historique, n'a été observé.

Parcelles natures : sur 12 parcelles natures, 8 parcelles présentent des symptômes sur feuilles (moins d'une tache par cep). Aucune sur grappe.

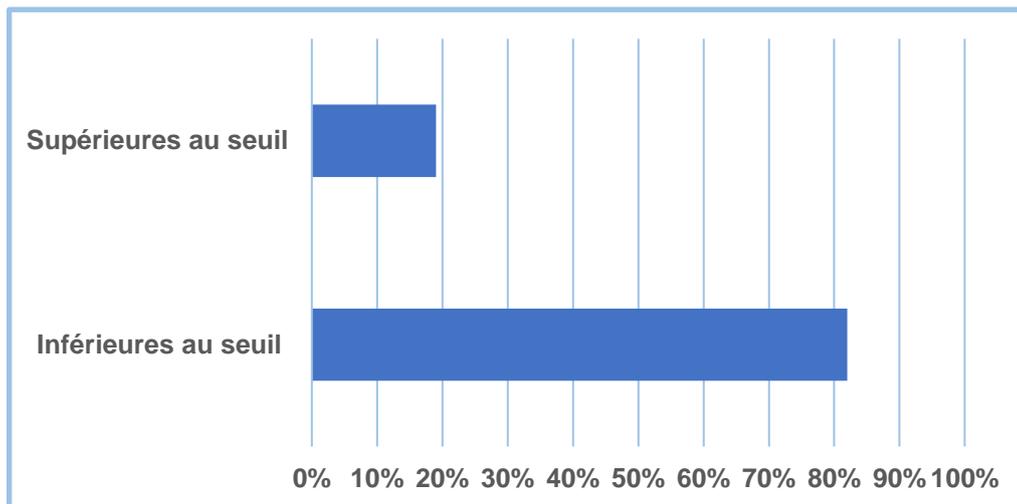
Vers de la grappe (eudemis-cochylis)

Première génération



Début des vols à partir du 24 mars en secteur I, du 28 mars en secteur II, du 31 mars en secteurs III et IV, du 04 avril en secteur V.

Bilan régional des glomérules

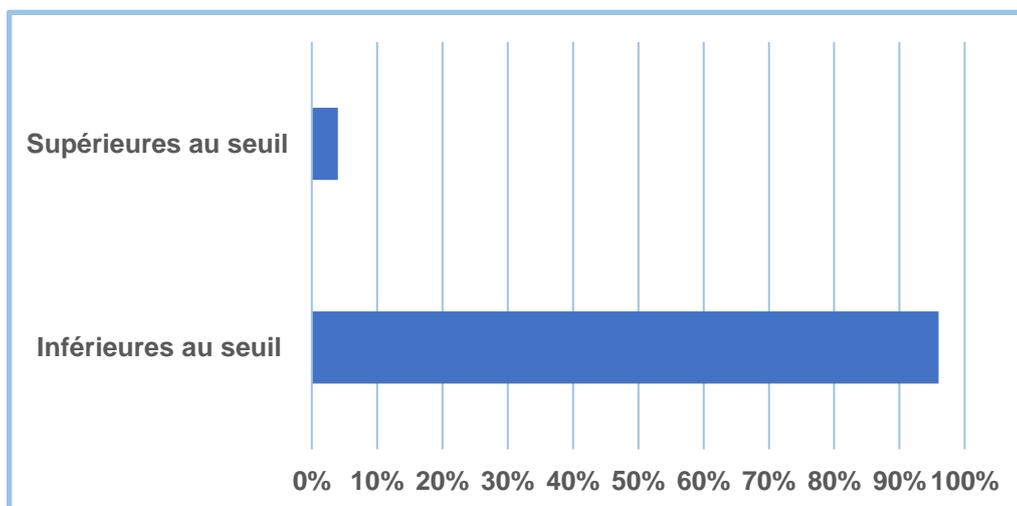


Sur 137 parcelles observées, 82% d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de glomérules.

Deuxième génération

Début des vols à partir du 29 mai en secteur I, du 03 juin en secteur II, du 07 juin en secteur III, du 10 juin en secteur IV, du 13 juin en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations

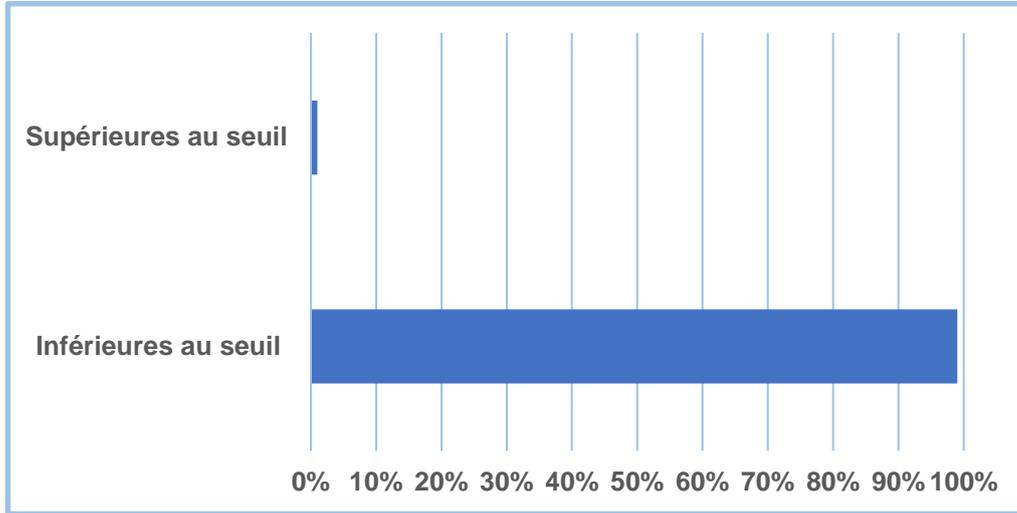


Sur 152 parcelles observées, 96% d'entre elles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 10% de foyers de perforations.

Troisième génération : eudémis

Début des vols eudémis, à partir du 07 juillet en secteur I, du 12 juillet en secteur II, du 18 juillet en secteur III, du 20 juillet en secteur IV, du 23 juillet en secteur V.

Bilan régional du nombre de foyers de perforations



Sur 67 parcelles observées, 99% des parcelles ne dépassent pas le seuil de nuisibilité qui est de 30% de foyers de perforations.

La Pyrale du Daphné : *Cryptoblabes gnidiella*

Les 1ers premiers papillons ont été capturés la semaine du 09 mai dans le Var et du 16 mai à Châteauneuf-du-Pape. Dans les Bouches-du-Rhône (Tarascon), les 1ers papillons ont été capturés le 30 mai à Tarascon et le 13 juin dans les Alpilles et à Cassis.

Des larves ont été observées en secteur précoce le 07 juin (Châteauneuf-du-Pape).



Malgré la forte présence du papillon en Vaucluse, confirmée par le suivi d'un réseau de piège (secteur de Châteauneuf du Pape), aucun dégât significatif n'est observé en 2022 sur les trois départements.

Adventices

Sur l'ensemble du vignoble et dans les conditions de l'année les adventices ont été bien gérées. Localement, la gestion des érigérons reste compliquée.

INFORMATION

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : GALANOPOULO Marine - THEVENOT Florine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA